

pigeonniers en Limousin



Singularités architecturales



COLOMBIER PORCHE,
LA NOUAILLE



COLOMBIER TOURELLE,
BILHAC

Le colombier-porche, un signe extérieur d'opulence

Marque territorialement l'entrée d'un domaine. Pour les domaines ruraux, la partie supérieure souvent en colombage. Pour les demeures plus prestigieuses (châteaux, manoirs, maisons de maître, etc.), la partie supérieure en pierre avec souvent colonne de part et d'autre du portail.

30 colombiers-porches recensés, majorité en Haute-Vienne (21).

Majoritairement datés d'avant 1789 (à 87%).

Construction de prestige à double fonction, accessible aux non-nobles, ils ont été souvent préservés.

Avec leur nombre limité de boulins, ils constituent une charge supportable pour les propriétaires.

Le colombier-tourelle ou le particularisme du Sud-Ouest corrézien

Présents essentiellement dans les bassins de Meyssac et de Brive, et dans le causse de Martel.

Influence de l'architecture de la Dordogne, aux confins de l'Aquitaine en Corrèze, sur-représentation de tourelles avec 24% contre 3,5% en Haute-Vienne et 2% en Creuse).

*
J. Boucheul,
Coutumier général,
Poitiers,
éd. J. Faulcon,
2 tomes, 1727,
1^{er} tome pp. 961,
2^e tome pp. 886

Le colombier hexagonal ou le symbole du XIX^e siècle

7 colombiers hexagonaux ont été recensés. Également répartis entre la Corrèze et la Haute-Vienne, la Creuse en possède un seul.

Tous datés du XIX^e ou XX^e siècle.

Architecture mise au goût du jour.

Témoins d'une évolution de la fonction du colombier en faveur du plaisir des yeux.

Devient un élément de la mise en scène organisée autour de la demeure.

Témoin du renouvellement social des châtelains (bourgeoisie d'affaire, noblesse revendiquée, etc.).



COLOMBIER HEXAGONAL,
AUBAZINE



ALIGNEMENT DE BOULINS,
MORTEMART

L'alignement de boulins en façade de grange ou la conquête par le rural

Datés d'avant 1789, ils témoignent souvent de l'ancienne existence de plusieurs colombiers pour une même propriété (1 rural et 1 domanial).

La suppression du privilège en 1789 entraîne l'apparition quasi-immédiate de boulins extérieurs sur les façades des maisons ou granges.

Le nombre de boulins extérieurs est alors révélateur soit des moyens financiers des propriétaires, soit de leur possession de terres céréalières.

Particulièrement visibles en Haute-Vienne (à 70%) et en Corrèze (à 20%).

